

# VÉHICULE PERSONNEL

**Remboursement des frais kilométriques** : sous réserve d'une notification "transport" en cours de validité, lorsque le transport est réalisé en véhicule personnel, le Conseil départemental vous indemniserà à hauteur de 0,30 €/km à raison de 2 trajets quotidiens, voire 3, si les études se déroulent sur 2 sites différents, avec un plafond de 2 500 €/an (joindre un RIB). **Ces remboursements trimestriels seront calculés à compter de la date de réception du dossier, sans effet rétroactif ET au vu de votre état de présence à retourner chaque fin de mois accompagné de votre planning de cours.**

Date de validité de la notification « transport » de la Commission des Droits à l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) de la MDPH (**si celle-ci n'est plus valable, faire une demande écrite auprès de la MDPH, située 38, rue Édouard Vaillant - CS 14233 - 37042 Tours Cedex 1, ou par mail [info@mdph37.fr](mailto:info@mdph37.fr)**) .....

**1/ ÉTUDIANT** (à compléter en lettres majuscules) Sexe :  F  M

Nom : ..... Prénom : ..... Date de naissance : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Tél portable : ..... Tél fixe : ..... E-Mail : .....

## 2/ ÉTABLISSEMENT(S) UNIVERSITAIRE(S)

Nom de l'établissement universitaire : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

**Autre site à préciser si besoin :**

Nom de l'établissement universitaire : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Aurez-vous cours le samedi :  Oui  Non  Ne sais pas

Niveau d'études à préciser : .....

## 3/ CERTIFICATION SUR L'HONNEUR

Après avoir pris connaissance du règlement départemental pour le transport scolaire ou universitaire des élèves et étudiants en situation de handicap, je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés ci-dessus et demande à bénéficier du remboursement des frais kilométriques.

## 4/ AUTORISATION DE PARTAGE D'INFORMATION

En cas de besoin, un échange d'informations pourra avoir lieu entre les différents interlocuteurs (MDPH, transporteur, Inspection Académique...) intervenant dans la prise en charge du transport.

À ....., le .....

*Signature de l'étudiant majeur,*

**DOSSIER À RENVOYER AVANT LE 13 JUILLET 2018**  
**TOUT DOSSIER INCOMPLET OU NON SIGNÉ VOUS SERA RETOURNÉ**